



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 85308

Texte de la question

M. Philippe Meunier alerte M. le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire sur l'évolution de l'aide médicale d'État. Mesure instaurée en 2000, elle a pour but de venir en aide aux étrangers en situation irrégulière. Le magazine « Le cri du contribuable », hors série n° 3 de juin 2010, établit une progression du coût de cette aide de 45 millions d'euros en 2000 à 490 millions d'euros en 2009, c'est-à-dire une augmentation de près de 990 %. Or, les prestataires de cette aide ont progressé de 75 000 à 204 000, ce qui constitue une augmentation d'environ 170 %. Il souhaiterait connaître la cause de cette demande croissante de bénéficiaires ainsi que les raisons d'une telle hausse des dépenses engagées par rapport au nombre de prestataires et de plus, dans une période difficile pour nos finances publiques, les moyens qu'il compte mettre en oeuvre pour réduire ce poste de dépense.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85308

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8254

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)